

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|---|-----------------------------|--|--|
| Nom de l'exploitant Carol Levesque | Numéro de permis 2003898 | Date d'inspection Le 15 octobre 2021 | |
| Nom de l'établissement Garderie des P'tits Amis | | Numéro de téléphone (506) 739-9062 | |
| Adresse 27 avenue Laboissonniere Edmundston NB E3V 3S7 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Geneviève Abud | | Titre du poste Inspecteur/Inspectrice | |

| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |
|--|---------------|--------------------------------|-------------------------------------|
| 11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire; Commentaires : La lacune est maintenant conforme. | 11(a) | 31 oct. 2021 | 02 oct. 2021 |
| 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire. Commentaires : La lacune est maintenant conforme. | 24(1)(c)(vii) | 31 oct. 2021 | 12 oct. 2021 |
| 36(7) Le matelas de sieste, qui doit mesurer au moins 5 cm d'épaisseur, est rangé de façon à éviter tout contact avec la surface d'un autre matelas de sieste ou désinfecté des deux côtés après chaque usage. Commentaires : La lacune est maintenant conforme. | 36(7) | 31 oct. 2021 | 21 sept. 2021 |

| |
|--|
| Commentaires généraux |
| Suivi fait par courriel. Le cours de premiers soins a été fait au début octobre. |
| La garderie rencontre les exigences concernant la loi sur les services à la petite enfance. La licence peut être renouvelée. |

original signé par
Geneviève Abud

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 octobre 2021

Date

original signé par

Le 12 octobre 2021

Carol Levesque

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date